

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

Müller Production SA, Conthey
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 500'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 100'000
4.

Décision de réduction par:

l'assemblée générale
5.

Date de la décision:

02.05.2006
6.

Echéance de préavis des créances:

17.07.2006
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

Müller Production SA, route de Sécheron, 1964 Conthey
8.

Indication:

Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques:

La réduction du capital-actions se fait par la réduction de la valeur nominale de CHF 1'000.- à CHF 200.-. Selon l'art. 732 al. 2 CO, un rapport de révision spécial constate que les créances seront entièrement couvertes, même après la réduction du capital-actions.
- Dr. Richard Steiner, Advokat und Notar

3900 Brig-Glis

(03369646)